



Saint Nicolas IV^{ème} siècle (fête le 6 décembre)
Patron des paroisses d'Hacquegnies,
d'Oeudeghien et de Wattripont.

Sa popularité n'a point d'égale parmi les saints des Églises orthodoxes. Il est le patron de la Grèce. Il est aussi, avec saint André, le patron de la Russie, où l'on racontait qu'il avait évincé le divin Mikoula, lequel devait remplacer Dieu lorsque celui-ci deviendrait trop vieux. Son culte gagna l'Occident au XI^{ème} siècle, quand ses reliques furent transférées de Myre à Bari (Italie), lors des invasions musulmanes. Dès ce moment, les pèlerins d'Europe allèrent à Saint-Nicolas-de-Bari comme ils allaient à Rome, au mont Gargan et à Compostelle. Pour les Orientaux, nul saint n'est aussi puissant et aussi bon.

De son vivant déjà, il avait le pouvoir de ressusciter les morts. Un jour, il s'arrêta dans une auberge dont le patron avait égorgé trois petits écoliers pour n'avoir pas à acheter de la viande, et il les avait mis au saloir en attendant de les servir à ses clients. Nicolas les retira vivants du saloir, les envoya à l'école et convertit l'aubergiste. Quant à la bonté de son cœur, on en cite comme preuve ce qu'il fit pour trois jeunes filles que leur père, incapable de les nourrir encore, songeait à livrer à la prostitution. L'ayant appris, Nicolas vint la nuit rôder de ce côté, et lança une bourse remplie d'or dans la chambre de l'aînée. Celle-ci, avec une dot pareille, put se marier du jour au lendemain. La semaine suivante, le saint en fit autant pour sa sœur puînée, qui elle aussi trouva bientôt chaussure à son pied. Et de nouveau, la semaine d'après, il revint avec une bourse pour la cadette ; mais cette fois, le père aux aguets l'avait reconnu ; il raconta partout cette histoire ; et c'est ainsi qu'elle est arrivée jusqu'à nous.

(d'après Omer Englebert dans « La fleur des saints »)

Saint Nicolas est le patron des écoliers, mais aussi des bateliers, des pêcheurs, des débardeurs et marins, des voyageurs et pèlerins, des tonneliers et des brasseurs, comme des filles sans dot et de ceux qui ont injustement perdu leur procès ; on l'invoque enfin contre les voleurs.

(d'après Jean-Luc Dubart dans « Les Saints Guérisseurs »)